



620, rue du Nickel | Québec (Québec) G2N 0J8  
T 418.626.4040 | 1.877.925.7496 | F 418.626.4090

### CHANGEMENT IMPORTANT

(en vigueur en 2025)

Pour les systèmes à 1 visite par année, les frais d'entretien sont payables au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de l'année en cours. Pour les systèmes à 2 visites par année, la 1<sup>ère</sup> visite est payable au plus tard le 1<sup>er</sup> mars et la 2<sup>ème</sup> au plus tard le 1<sup>er</sup> août de l'année en cours.

## GRILLE TARIFAIRE 2024

### ENTRETIENS HYDRO-KINETIC RÉSIDENTIEL ET AUTRES BÂTIMENTS

(En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Modèles	Capacité de traitement	Niveau secondaire avancé <sup>1</sup>		Niveau tertiaire <sup>2</sup>	
		Hydro-Kinetic seul (Classe III)	Hydro-Kinetic et déphosphatation (classe IV)	Hydro-Kinetic et désinfection UV (classe V)	Hydro-Kinetic avec déphosphatation et désinfection UV (classe IV/V)
<b>HK-1260</b>	1260 L/jour ou 3 ch. à coucher et -	1 visite par année 160\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285\$ par visite
<b>HK-1600</b>	1600 L/jour ou 4 ch. à coucher et -	1 visite par année 160\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285\$ par visite
<b>HK-1890</b>	1890 L/jour ou 5 ch. à coucher et -	1 visite par année 160\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285\$ par visite
<b>HK-2270</b>	2270 L/jour ou 6 ch. à coucher et -	1 visite par année 160\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285\$ par visite
<b>HK-3020</b>	2271 à 3020 L/jour	1 visite par année 160\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285\$ par visite
<b>HK-3780 (Q-2, r.22)</b>	3021 à 3780 L/jour	1 visite par année 270\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 215\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 299\$ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 325\$ par visite

- Les taxes sont en sus. Nos prix sont sujets à changement sans préavis. La facture devra être acquittée avant la date d'échéance sans quoi la visite n'aura pas lieu.
- L'entretien et le service couvrent uniquement les composantes fournies et fabriquées par Enviro-STEP Technologies.
- Pour les systèmes dont l'entretien est pris en charge par les municipalités, vous référer à la municipalité pour les tarifs en vigueur.
- La garantie et le support technique sont conditionnels à ce que l'entretien et le service soient réalisés par un professionnel autorisé par Enviro-STEP Technologies.
- Le système (incluant le panneau de contrôle) doit être accessible pour l'entretien. Des frais de 100\$ s'appliqueront pour les déplacements inutiles ou si nous devons déneiger, creuser ou déplacer des objets ou structures pour accéder à tous les couvercles du système de traitement.
- Aucun rendez-vous ou préavis pour les visites d'entretien. Le système doit être accessible en tout temps.

<sup>1</sup> Réfère généralement aux installations avec infiltration dans le sol ou avec rejet dans un cours d'eau de débit important (dilution égale ou supérieure à 1:300)

<sup>2</sup> Réfère généralement aux installations avec rejet vers un fossé, un lac ou cours d'eau de faible débit (dilution inférieure à 1:300).

### CALENDRIER DES INSPECTIONS ANNUELLES / SYSTÈMES SECONDAIRES AVANCÉS

Mois d'installation	Nombre de visites annuelles	Quand
1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	1	L'année <b>suivant</b> celle de l'installation et une fois par année par la suite  La visite se fait généralement entre les mois d'avril et août

### CALENDRIER DES INSPECTIONS ANNUELLES / SYSTÈMES TERTIAIRES

Mois d'installation	Nombre de visites annuelles	Quand
1 <sup>er</sup> janvier au 31 août	2	1 visite l'année de l'installation et 2 visites annuelles par la suite  Les visites se font généralement entre les mois d'avril et décembre
1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre	2	2 visites annuelles débutant l'année suivant l'installation  Les visites se font généralement entre les mois d'avril et décembre

Les dates de visites sont sujet à changement sans préavis.